



## Programme LEADER

### Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France

### COMPTE RENDU Comité de Programmation du 15 OCTOBRE 2018

Etaient présents les membres des collègues :

**Public :**

- PETR Cœur des Hauts de France - Philippe CHEVAL (votant) - Arnold LAIDAIN,
- Communauté de communes de Haute-Somme - Jean-Marie BLONDELLE (votant),
- Communauté de communes Terre de Picardie - Bruno ETEVE (votant), Gérard CARON (votant)
- Communauté de communes de l'Est de la Somme - André SALOME (votant), Vincent JOLY (votant), Frédéric LECOMPTE

**Privé : (tous votants)**

- Aéro Dom- Dominique DURIEZ
- Les scénarios de Charli - Arnaud LEGRAND
- Fédération de la pêche- David DUFRENE
- Artois Insertion Ressourcerie – Michel LAMUR
- Génération Mouvement - Michel GUILBERT
- Historial de la Grande Guerre -Hervé FRANCOIS
- Gîte l'Atrium- Patrick BLONDELLE
- Association Saint Jean - Luc FAITY

Etaient également présents

- Autorité de Gestion Conseil Régional – Aurélie HIARDOT
- Cellule animation LEADER -Elodie MUNOZ et Emilie SI HAMDJ

Membres excusés:

**Collège Public :** Éric FRANCOIS, Anne-Marie HARLE Maryse FAGOT Communauté de communes de Haute Somme ; Francis BOITEL Communauté de communes de l'Est de la Somme ; Philippe SY, José SUEUR, la Communauté & de communes Terre de Picardie ; Delphine JAVOROVIC LEMAIRE Albert BELAID Chambre de Commerce et d'Industrie ; Séverine MORDACQ Bernard SANDRAS Office du Tourisme Haute Somme

**Collège Privé :** Aryendra PAWAR, Fédération de la pêche ; Corine BAEKE, Aéro Dom ; Bernard et Odile CARON, Domaine des îles ; Vincent BARALLE, Artois Insertion Ressourcerie ; Robert GUERLIN, Génération Mouvement ; Marion INCHELIN Les scénarios de Charli , Dominique FRERE , Historial de la Grande Guerre ;, Gaëlle COPPE association Saint Jean ; France & Philippe DAVID, les pêcheurs de lune ; Lisette & Marcel QUEYRAT, Souvenir Français .

Invités excusés : Julie RIQUIER, Les services du PETR, du Département et l'Etat.

Le Président vérifie le principe du double quorum

- Membre du collège public votant 6/9
- Membre du collège privé votant 8/11

***Le principe du double quorum est respecté***

## **1. Proposition de réaliser l'évaluation à mi-parcours avec les GALs Picards**

Le GAL a conscience que toute politique de développement local nécessite une animation dédiée afin de favoriser son partage et sa mise en œuvre. Une attention particulière doit être portée à l'évaluation du programme et à sa communication auprès des membres du GAL, des partenaires et des porteurs de projets.

Prendre du recul sur ces actions permet d'apprécier l'adéquation entre les choix opérés, les actions réalisées et les objectifs fixés, afin d'effectuer si nécessaire des réajustements, notamment au regard des moyens disponibles.

Au-delà d'une évaluation au fil de l'eau et personnalisée des projets réalisée par la cellule animation, une réflexion est en cours au sein des 8 GALs picards pour mener l'évaluation à mi-parcours, créer des outils communs et mener l'évaluation finale sous la forme d'une coopération.

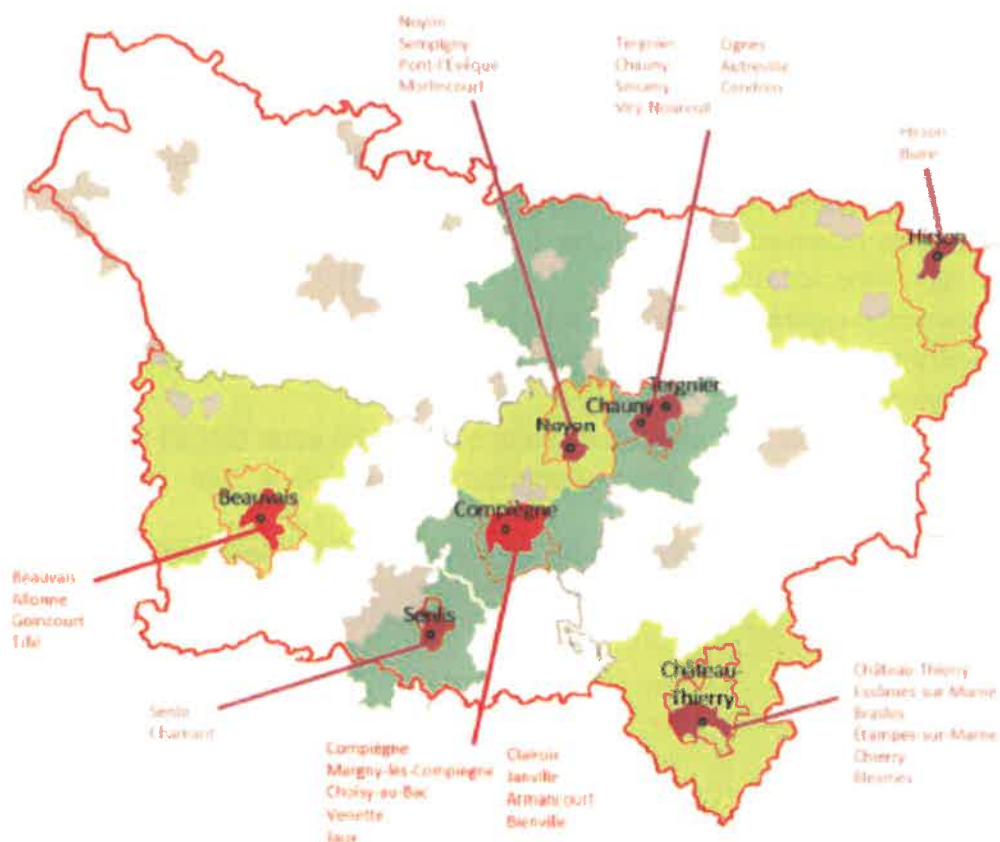
Pourquoi coopérer ?

- Développement de partenariats
- Échange d'expérience
- Echange d'actions communes
- Émergence de nouvelles initiatives et activités locales
- Valorisation des productions locales
- Renforcement de l'identité et de l'image du territoire

Démarrage de l'évaluation à mi-parcours : 1er trimestre 2019

Notez bien

- la coopération ne se limitera pas à ce seul projet
- en termes de financement avec le projet Coopération/ évaluation moins d'1/4 de l'enveloppe de la fiche sera consommée



Dès 2019

- l'évaluation à mi-parcours avec 2 GALs avancés : Grand Beauvaisis et Thiérache
- des outils communs et l'évaluation finale avec la plupart des GAL

Des rencontres techniques se tiennent jusqu'à la fin de l'année

Les premières rencontres avec membres du GAL se tiendront début 2019

***Ce comité valide à l'unanimité ces pratiques d'évaluations coopératives et désigne Arnold LEDAIN et Luc FAYTY pour représenter le GAL Cœur des Hauts de France***

## 2. Modification de la maquette financière actuelle

### ○ Transfert de montant entre fiche

Au regard de la maquette financière actuelle et de sa projection à court terme (5 mois), proposition de transférer 230 000 euros entre fiches actions de la maquette.

Ces transferts se feraient des fiches 6-7 (fonctionnement du GAL..), 3 (services lien social...) 4 (communication...) vers la fiche 1 (loisirs verts et bleus...).

Voici les raisons :

- impossibilité de programmer des dossiers sur la fiche 1 actuellement et les besoins dès le comité d'octobre sont importants
- pas de modification de la fiche 2, de nombreuses opérations sont annoncées sur cette fiche sur 2019- 2020
- ponction légère sur la fiche 3 pour valoriser les projets à venir sur 2019
- ponction plus importante la fiche 4, sont annoncés des projets de moindre volume financier
- l'évaluation se fera notamment via la coopération entre GALs Picards
- la diminution de la fiche animation correspond à une estimation de sous-réalisation.

numero de la fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette actuelle	reste avant ce CP	situation prévisionnelle février 2019	transfert en moins	transfert en plus
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verte et bleus	328 000 €	3 954,21	- 230 000		230 000
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	421 000 €	235 468,73	135 000		
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	215 000 €	215 000,00	111 000	45 000	
4	Communication, promotion, sensibilisation	185 000 €	185 000,00	105 000	85 000	
	<b>total 19.2</b>	1 149 000 €	639 422,94			
5	Coopération	80 000 €	80 000,00			
6	Evaluation	70 000 €	70 000,00	70 000	70 000	
7	Animation	301 000 €	184 422,83	184 423	30 000	
	<b>total 19.4</b>	371 000 €	254 422,83			
					230 000	230 000
	reste	1 600 000 €	973 845,77			

**Validation à l'unanimité du comité**

La maquette modifiée est la suivante.

numéro de la fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette modifiée	montant disponible
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	558 000,00	233 954,21
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	421 000,00	235 468,73
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	170 000,00	170 000,00
4	Communication, promotion, sensibilisation	100 000,00	100 000,00
	<b>total 19.2</b>	1 249 000,00	739 422,94
5	Coopération	80 000,00	80 000,00
	<b>total 19.3</b>	80 000,00	80 000,00
6	Evaluation	-	-
7	Animation	271 000,00	154 422,83
	<b>total 19.4</b>	271 000,00	154 422,83
	<b>reste</b>	<b>1 600 000,00</b>	<b>973 845,77</b>

#### ○ Instauration d'un plafond

Au regard du rythme de consommation et des projets à venir, proposition d'instaurer un plafond pour les fiches actions 1 à 4.

- À ce jour, pas de plafond mais des planchers à 1 000 euros et 5 000 euros
- 13 dossiers programmés qui varient de 5 880 euros (étude ilot Mont Saint Quentin Péronne) à 112 355 euros (étang du CAM Péronne)
- Taux de consommation élevé (au 14 octobre 39%)
- A venir entre 30 et 40 dossiers éligibles à LEADER
- Possibilités de financement autre en FEADER tronc commun

***Le comité décide à l'unanimité d'instaurer un plafond à 110 000 € pour ces fiches***

### 3. Présentation des projets de demande de subvention

Le Président rappelle les modalités de sélection des projets. Ils ont été auditionnés en comité d'audition le 18 septembre. Le comité technique s'est tenu le 2 octobre 2018. Ces comités émettent un avis.

La décision de sélection des opérations revient uniquement au Comité de Programmation.

Pour mémoire, les membres du comité en lien avec une opération sont exclus du vote de celle-ci.

*En lien avec la fiche 1 « Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus »*

### **3.1 ELABORATION DU PLAN DE PAYSAGE**

Maitre d'ouvrage public : PETR Cœur des Hauts de France

#### Description du projet

Le Plan de paysage est une formidable opportunité de traiter des paysages du Santerre Haute Somme. L'idée étant de renforcer les connaissances spécifiques sur notre territoire et de donner les clés de lecture à ceux qui vivent quotidiennement ces paysages.

Il est donc essentiel, par le biais de ce Plan de paysage, de favoriser l'appropriation et la découverte de ce patrimoine naturels et paysagers (plateaux du Santerre et du Vermandois, Vallée de la Somme) à destination aussi bien des habitants que des visiteurs. Par ailleurs, un paysage ne s'arrête pas aux limites administratives d'un territoire, des connexions avec les territoires voisins pourront se faire via des actions de médiations ou encore de concertation.

L'aménagement du territoire est l'affaire de tous, élus comme habitants. C'est pourquoi, par le biais de ce Plan de paysage, il nous paraît primordial d'échanger avec les locaux et de proposer des actions de concertation innovantes. Comprendre les paysages d'aujourd'hui permet de mieux appréhender les paysages de demain.

Il est pertinent aussi par ce biais de changer l'image de ce territoire, et d'en permettre sa promotion.

Un rapport d'étude sera élaboré permettant de proposer des pistes d'action et de réflexion qui pourront être reprises dans des documents réglementaires comme les PLUI. Aussi la question de faire vivre ces paysages sera pérennisée par le label Pays d'art et d'histoire en cours d'élaboration.

#### Comité d'audition

##### **Note 18/20**

##### **Avis**

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL, (seul territoire picard primé à l'échelle nationale)
- dimension partenariale démontrée, acteurs privés et publics sont associés à la démarche : le Département de la Somme, la DDTM, la Chambre d'agriculture, les Communautés de communes, le CAUE et la DREAL / Ministère de la transition écologique et solidaire
- faisabilité technique et économique
- projet pilote au niveau national, expérimentation de nouvelle pratique et d'approche du paysage (vélo ambulant, approche de tous les paysages, concours...) les démarches de concertation proposées n'ont jamais été mises en application sur les Hauts-de-France ni à l'échelle nationale
- gratuit et conviviale
- projet accessible aux personnes avec un seul handicap
- participe au maintien de l'emploi local
- le projet est très soucieux du milieu naturel



### Comité technique

**Avis favorable** : le taux d'aide est fonction de la note obtenue en comité d'audition, du cofinancement de l'Etat et des obligations de reste à charge pour les maîtres d'ouvrage public.

assiette éligible retenue HT	<u>plan de financement FEADER</u>	
	96 416,62 €	Etat
<b>FEADER</b>		<b>54533,24</b>
PETR		19283,33
total		96416,62

***Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité***

### **3.2 AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA BUTTE DES ARCHERS/ LE MERLON DU CHÂTEAU DE PERONNE**

Maître d'ouvrage public : Ville de Péronne

#### Description du projet

Les travaux envisagés portent sur des terrains, propriété pour moitié de la Ville et pour moitié du Département.

Le projet, consiste principalement à créer un chemin de ronde sur le haut de la butte, avec les escaliers d'accès et le mobilier nécessaires. L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine végétal de cet espace pour créer un liant entre le centre ville et le CAM, véritable poumon vert de la ville et avec un point de vue unique de 7 m sur 12 au sommet.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion d'ensemble initiée par une étude de valorisation du centre-bourg et peut être considéré comme un premier pas à un aménagement complet permettant aux habitants de se réappropriier l'espace.

Pour ce faire, différentes prestations sont programmées :

- levers topographiques et levers de réseaux ;
- travaux de taille et d'abattage ;
- création de chemins en escaliers sur environ 70 m et d'un chemin de ronde sur environ 200m ;
- installation de mobilier, tables d'interprétation ;
- plantations d'arbustes.

#### Comité d'audition

**Note 15/20**

**Avis**

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement limité à celui de la Communauté de communes
- dimension partenariale démontrée notamment avec le Département
- faisabilité technique et économique
- le projet est nouveau sur le territoire, ... mais existe ailleurs en Hauts de France
- gratuit, site ouvert toute l'année et sécurisé
- projet accessible aux personnes avec un seul handicap
- participe au maintien de l'emploi local : commerces aux alentours
- projet soucieux du milieu naturel : charte environnementale et éco citoyenne

Comité technique

**Avis favorable** : le taux d'aide est fonction de la note obtenue en comité d'audition, du cofinancement plafonné du Département et des obligations de reste à charge pour les maîtres d'ouvrage public.

assiette éligible retenue HT	<u>plan de financement FEADER</u>	
	126 701,35 €	département
<b>FEADER</b>		<b>79 361,08</b>
Péronne		25 340,27
total		126 701,35

***Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité***

*En lien avec la fiche 3 Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire*

**3.3 DIAGNOSTIC DE L'EGLISE SAINT MEDARD**

Maitre d'ouvrage public : Commune de Croix Molineaux

Description du projet

Valorisation de l'église par le biais de visites, de concerts de l'organiste et l'ouverture au public pendant les périodes de vacances scolaires.

L'objectif est de faire découvrir l'histoire et le terroir de la commune (guerre, personnages...).

L'étude porte sur:

- Diagnostic de l'église
- Historique de l'église
- Synthèse des travaux à mettre en œuvre
- Phasage et estimation des couts



## Comité d'audition

### **Note 9/20**

#### **Avis**

Le projet rentre dans la stratégie de développement du GAL qui vise notamment à capter les populations de passage et à développer les lieux d'échanges dans les communes. Le projet fait participer une association locale. Cependant son impact territorial est limité, le projet n'est pas novateur et fait peu participer les acteurs du territoire. Le projet porte uniquement sur la partie diagnostic, la valorisation du patrimoine à ce stade n'est pas démontrée. Le comité propose de revoir le dossier pour lui donner un caractère plus concret, plus novateur avec une plus grande ambition culturelle. Ce projet pourrait être porté par une association. Le comité conseille également de se rapprocher du CAUE.

Cet avis a été expliqué au maire de Croix Molineaux après le comité d'audition.

## Comité technique

**Avis défavorable:** le plancher d'aide de la fiche action pour les maitres d'ouvrage public est de 5 000 euros, la note obtenue en comité d'audition ne permet pas de l'atteindre

Projet à 8 800 euros HT

***Au regard du comité d'audition du comité technique, le comité de programmation ne retient pas ce projet***

*Le comité rappelle que LEADER doit avoir un effet levier*

*Il invite le porteur à suivre les recommandations du comité d'audition et reste ouvert à un projet.*

## **3.4 ETUDE LECTURE PUBLIQUE**

Maitre d'ouvrage public : PETR Cœur des Hauts de France.

### Description du projet

L'étude sur la lecture publique doit être considérée comme un outil d'aide à la décision des élus leur permettant à terme d'insuffler une politique ambitieuse en la matière par une meilleure structuration de l'offre existante.

Elle permettra de définir un maillage du territoire plus efficient et une qualité de services adaptée aux enjeux d'aménagement de territoire, de lutte contre l'illettrisme, d'amélioration du service public de proximité et de développement culturel.

Il s'agira notamment de réfléchir à la meilleure façon de capter des publics jusque-là trop éloignés de l'offre pour des raisons sociales, physiques, géographiques.

Confiée à l'agence ABCD, cette étude comportera deux phases. Une première phase axée sur un diagnostic approfondi de l'offre existante ; une seconde phase fixant des préconisations et un plan d'actions à court, moyen et long terme.

## Comité d'audition

### **Note 16/20**

#### Avis

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement du projet à l'échelle du GAL,
- dimension partenariale fortement démontrée, acteurs sociaux, culturels, éducatifs....
- faisabilité technique et économique (financement DRAC...)
- projet nouveau sur le territoire mais qui existe ailleurs en Région
- gratuit
- projet accessible aux personnes avec un seul handicap
- participe au maintien de l'emploi local, via les bibliothèques
- le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire issus d'univers différents, mise en réseau de médiathèques...

## Comité technique

**Avis favorable** : le taux d'aide est fonction de la note obtenue en comité d'audition, du cofinancement de l'Etat et des obligations de reste à charge pour les maitres d'ouvrage public.

assiette éligible retenue HT	<u>plan de financement FEADER</u>	
	24 975 €	DRAC Etat
<b>FEADER</b>		<b>7 492,48</b>
PETR		4 995,02
total		24 975,00

***Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité***

*En lien avec la fiche action 3 « Proposer des services créant ou renforçant le lien social »*

### **3.5 PLATEAU LOISIRS SPORTIFS**

Maitre d'ouvrage public : Communauté de communes l'Est de la Somme

### Description du projet

Aménagement d'un plateau multi loisirs sportifs avec plusieurs objectifs:

- créer un lieu d'échange ouvert et accessible gratuitement afin de favoriser la pratique sportive locale
- mettre à disposition un plateau sportif dans une zone en développement touristique- palier aux problématiques rencontrées par les clubs sportifs locaux qui développent les lieux sociaux intergénérationnels
- contribuer au renouveau de la vie de la commune.

Projet inclus dans un projet global de la CCES d'aménagement sport, culture et tourisme afin de renforcer son attractivité

### Comité d'audition

**Note 15/20**

#### Avis

- opération intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- rayonnement du projet à l'échelle du GAL,
- dimension partenariale démontrée, lien avec les écoles, la piscine, association locale
- faisabilité technique et économique
- projet existant mais apporte des nouveautés significatives notamment autour d'un axe touristique culturel sportif
- gratuit ouverture 24h/24
- projet accessible aux personnes avec un seul handicap
- participe au maintien de l'emploi local
- Le projet crée du lien social et redynamise le tissu local.

### Comité technique

**Avis favorable** : le taux d'aide est fonction de la note obtenue en comité d'audition et des obligations de reste à charge pour les maîtres d'ouvrage public.

assiette éligible retenue HT	<u>plan de financement FEADER</u>	
	69 777,50 €	FEADER
CCES		13 955,50 €
total		69 777,50 €

***Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité***

#### 4. Passage des demandes d'avenant

Dossier RPIC190218CR0220002

Aménagement et mise en valeur de l'étang - Eppeville

Demande de prolongation de délais suite au désistement d'un de ses prestataires.

**Validation à l'unanimité**

Dossier RPIC190218CR0220019

Nuits Celtiques

Plan de financement modifié suite au vote de la subvention de la Région en juillet, ceci ayant pour conséquence une baisse de la subvention FEADER de 4160,48 euros.

**Validation à l'unanimité**

#### 5. Tableau de suivi de la maquette financière

Suite aux décisions prises la maquette financière est la suivante :

numéro de la fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette modifiée	montant disponible avant décision	avenant	programmé	montant disponible après décisions
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	558 000,00	233 954,21		133 894,32	100 059,89
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	421 000,00	235 468,73	4 160,48	7 492,48	232 136,73
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	170 000,00	170 000,00		55 822,00	114 178,00
4	Communication, promotion, sensibilisation	100 000,00	100 000,00			100 000,00
	<b>total 19.2</b>	1 249 000,00	739 422,94			
5	Coopération	80 000,00	80 000,00			80 000,00
	<b>total 19.3</b>	80 000,00	80 000,00			
6	Evaluation	-	-			
7	Animation	271 000,00	154 422,83			154 422,83
	<b>total 19.4</b>	271 000,00	154 422,83			
	<b>reste</b>	1 600 000,00	973 845,77			780 797,45

Taux de consommation 51%

## 6. Passage de projets pour avis d'opportunité

<b>Intitulé : Je suis venu(e) t'écrire – déclinaison 2019 Portrait en toutes lettres</b>		
Maitre d'ouvrage : PETR	Dépenses éligibles début 2019	Fin prévisionnelle Décembre 2019
<p><i>Description</i></p> <p>Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur des Hauts-de-France poursuit son action lancée en 2018 mettant à l'honneur la correspondance et tout particulièrement l'écriture épistolaire et le Mail Art.</p> <p>Pour la saison 2, les deux artistes ont souhaité travailler sur le portrait d'un personnage réel ou imaginaire. L'idée est à travers l'évocation d'une personne de parler de soi de façon indirecte, de laisser poindre à travers le portrait de ce personnage, sa sensibilité, sa personnalité.</p> <p>Le personnage qui émergera de la correspondance sera constitué de trois regards portés sur lui, aura été créé en trois temps distincts qui se seront répondus.</p> <p>Ainsi le principe de cet échange de courrier engendrera une naissance.</p> <p>Chaque participant sera tour à tour initiateur d'un personnage, puis collaborateur de deux autres en accueillant la proposition d'un(e) inconnu-e.</p>		
<p><i>Lien avec la stratégie</i></p> <p>Fiche action 2 : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES INNOVANTES CONTRIBUTANT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire</li> <li>• Développer des lieux d'échanges favorisant les liens entre les habitants et contribuant au renouveau de la vie de nos communes</li> </ul>		
<b>Avis favorable du comité</b>		

<b>Intitulé : Réalisation d'une aire de jeux extérieurs</b>		
Maitre d'ouvrage Estrées-Mons	Dépenses éligibles 12 juillet 2018	Fin prévisionnelle juin 2020
<p><i>Description</i></p> <p>Suite à la restructuration de la place du village pour palier à l'accessibilité des lieux publics, le maire et le conseil ont décidé de créer une aire de jeux pour renforcer le dynamisme de la commune, l'attractivité vis-à-vis des villages voisins et d'améliorer le bien-être de la population.</p> <p>Cette place réunira la mairie, l'agence postale, l'entrée des écoles, la maison d'Assistances maternelles, un parking, l'aire de jeux et des toilettes publiques.</p>		

*Lien avec la stratégie*

Fiche action 3 « proposer des services créant ou renforçant le lien social »

Objectifs opérationnels :

- Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire
- Développer des lieux d'échanges favorisant les liens entre les habitants et contribuant au renouveau de la vie de nos communes

**Avis favorable du comité**

**Intitulé** : Valorisation et promotion touristiques du territoire du PETR Cœur des Hauts-de-France sur l'aire autoroutière d'Assevillers

**Maitre d'ouvrage** : PETR

Dépenses éligibles 31 aout 2018

Fin prévisionnelle juin 2019

*Description*

L'aire autoroutière d'Assevillers sur l'A1, située au sein du périmètre du PETR Cœur des Hauts-de-France, est l'une des plus fréquentée d'Europe (4M d'automobilistes s'y arrêtent chaque année).

Le territoire souhaite bénéficier de ce flux important pour valoriser et promouvoir ses atouts touristiques : tourisme de mémoire (circuit du souvenir et Historial), de nature (vallée de la Somme), du patrimoine (labellisation Pays d'art et d'histoire en cours).

Pour ce faire, au sein d'un espace de 40 m2, le PETR souhaite présenter ses atouts par le biais de films, présentés notamment grâce à de la réalité virtuelle, afin de faire vivre une expérience (exemple kayak sur la Somme) la plus réaliste possible pour susciter l'envie lors d'un prochain passage et découvrir le territoire.

Ainsi, il s'agira d'acheter une borne d'accueil, des casques de réalité virtuelle, des écrans TV, de réaliser des films.

Les week-ends de grands départs, des animations ludiques auront lieu sur le site.

*Lien avec la stratégie*

Fiche action 4 Communication promotion sensibilisation

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'appropriation et la découverte du patrimoine naturel et paysager autour de la Vallée de la Somme
- Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée stratégiques du territoire

**Avis favorable du comité**



## 7. LEADER en 2019 et 2020

<b>CONSOMMATION DE FEADER PREVUE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<i>Mesure 19.2 mise en œuvre des opérations dans le cadre de la SLD</i>	965000	410000
<i>Mesure 19.4 fonctionnement du GAL</i>	58000	142000
	<b>1023000</b>	<b>552000</b>

Plus de 30 opérations sont annoncées :

- *Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus, hébergements touristiques....*
- *Développement des activités culturelles innovantes contribuant aux dynamismes du territoire, label Pays d'Art et d'Histoire, évènementiel culturel fort, médiation culturelle, transformation d'une chapelle en bibliothèque...*
- *Proposer des services créant ou renforçant le lien social, aire de loisirs pour les personnes en situation de handicap avec leurs familles....*
- *Communication, promotion sensibilisation, valorisation touristique de l'aire autoroutière Cœur des Hauts de France....*

A celles-ci s'ajoutent des projets de coopération et d'évaluation du GAL.

Soit 1 575 000 euros de consommation en projection

<b>Situation prévisionnelle FIN 2018</b>	
<i>enveloppe initiale hors coopération</i>	<b>1 520 000</b>
<i>consommation</i>	<b>800 000</b>
<b>RESTE</b>	<b>720 000</b>

Estimation des besoins :  $1575\ 000 - 720\ 000 = 855\ 000$  euros

Dans 2 ans le programme se termine. Les projections réalistes de consommation de notre LEADER- GAL font apparaître un besoin de FEADER du double de ce dont nous disposons actuellement, soit 800 000 euros.

Le 8 juillet 2016, le Conseil Régional (autorité de gestion) a sélectionné les GAL picards et a déterminé leurs enveloppes financières ainsi qu'une enveloppe réservataire de 1,6 millions pour les réabonner le cas échéant.

***Au regard de la consommation actuelle et des projections à 2 ans, le comité de programmation sollicite l'enveloppe réservataire à hauteur 800 000 euros.***

## 8. Communication et action d'animation

Il est rappelé que tout projet ayant fait l'objet d'une demande de financement auprès du GAL doit impérativement communiquer sur les fonds européens et ce durant toute la période de travaux et également durant l'évènement, et visible encore 5 ans après le dernier versement de la subvention. Cette communication doit être faite sur tous les supports possédés par le porteur de projet (internet, réseaux sociaux, bulletin municipal, affiches, pancartes, ...). Ces éléments seront vérifiés lors de la demande de paiement.

La communication GAL est régulière via la newsletter, le site internet, Facebook et la brochure sur le dispositif.

La question du handicap est un point de la grille d'analyse de projet. Dans ce cadre, il sera proposé une réunion d'information sur le label « tourisme et handicap ».

## 9. Questions diverses

L'association LEADER organise un séminaire du 5 au 7 novembre à la Rochelle sur les services publics en milieu rural. Voir la cellule d'animation pour plus de renseignements.

**Le prochain comité de Programmation se tiendra entre le 4 et le 7 février 2019. Les dossiers devront être déposés complets avant Noël.**

**Philippe CHEVAL**

**Président du Groupe d'Action Locale**

